

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
EN VUE DE LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP)
DE LA LIGNE ELECTRIQUE 63 000 VOLTS
MARSILLON – LACQ – ORTHEZ 2**

RTE, Réseau de transport d'électricité, prévoit la réhabilitation de la ligne électrique 63 000 volts MARSILLON – LACQ – ORTHEZ 2. Ce projet fait l'objet d'une demande de Déclaration d'utilité publique (DUP).

Le public a la possibilité de consulter le dossier de demande de Déclaration d'utilité publique (DUP) et de formuler ses observations sur le registre mis à sa disposition **du 17 au 31 mars 2025 inclus, dans les différentes mairies concernées par le projet, durant leurs jours et horaires d'ouverture.**

Ces communes sont : Os-Marsillon, Artix, Lacq, Mont, Argagnon, Castétis et Orthez.

Le public pourra également, pendant cette même période, adresser ses observations par courrier à l'adresse suivante : RTE - Centre développement et ingénierie Toulouse - SCET - 82, Chemin des Courses - BP 13731 - 31037 Toulouse Cedex 1.

RTE établira une synthèse des observations recueillies lors de la consultation du public et l'adressera au Préfet des Pyrénées-Atlantiques.